

ÉcoCité

la démarche

31 grands territoires urbains s'engagent aux côtés de l'État français pour conduire la transition écologique des villes.

En l'espace d'un siècle, entre 1950 et 2050, la population mondiale sera passée de 1,5 milliard de personnes à près de 10 milliards. Entre 2000 et 2050, plus de 3 milliards de personnes se seront installées dans les villes. Les aires urbaines rassemblent plus des deux tiers de la mobilité automobile et au moins 80 % des habitations et des bâtiments tertiaires – les trois grands facteurs d'émissions de CO₂ et de dégradation de la qualité de l'air. Les espaces urbains participent à hauteur de 70 % à la production d'émissions de gaz à effet de serre. En France, 95 % de la population vit sous influence urbaine. Face aux enjeux du changement climatique et aux défis du soutien à la croissance et à l'attractivité des villes, l'État encourage l'innovation urbaine.

L'enjeu est de soutenir la croissance et l'attractivité des villes, de les rendre plus respectueuses de leur milieu, moins consommatrices d'énergie ou d'espace périurbain, tout en répondant aux attentes de leurs habitants actuels et futurs. Plus globalement, la démarche s'inscrit dans la lutte contre l'artificialisation des sols, la pollution de l'air et le réchauffement climatique.

L'État encourage la réalisation de projets urbains intégrés, innovants, portés par des acteurs publics et privés, dans les métropoles ou les grandes agglomérations. Les objectifs de la ville durable sont articulés de manière transversale dans



DICOM070-DGALN - Impression : MEEF-MJHD/SG/ATL - Imprimé sur du papier certifié écolabel européen

chaque projet ÉcoCité. Ils traduisent une approche intégrée :

- ◆ des transports et de la mobilité ;
- ◆ de la gestion de l'énergie et des ressources ;
- ◆ de l'organisation urbaine et de l'habitat.

Chaque action interpelle l'ensemble des pratiques des habitants, des entreprises et des acteurs publics. Chaque projet ÉcoCité est pensé pour s'inscrire à différentes échelles du grand territoire. Les projets tiennent compte de l'évolution des usages de la ville et des dynamiques de métropolisation. Ils contribuent à faire émerger de nouvelles polarités urbaines.

Les ÉcoCités, des laboratoires de la ville durable pour expérimenter d'autres approches du projet urbain

Pour la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, qui pilote la démarche partenariale ÉcoCité, l'enjeu est d'accompagner les dynamiques locales et d'accélérer le développement de villes attractives et résilientes qui préservent l'environnement, la cohésion sociale et la qualité de vie de leurs habitants.

Un soutien financier et l'accompagnement de l'État à la capitalisation et à la valorisation des projets

Les ÉcoCités sont soutenues depuis 2010 par le programme d'investissements d'avenir (PIA) Ville de demain.

Le programme est mis en œuvre en deux tranches. La première, entre 2010 et 2014, a permis de sélectionner des projets innovants et écologiques portés par 19 grandes villes françaises qui ont rejoint la démarche ÉcoCité. La seconde tranche, 2015-2020, dotée de 320 millions d'euros, dont 160 de subventions, s'est inscrite dans la continuité de la première, en ouvrant l'éligibilité des financements à toutes les métropoles, en cohérence avec la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, ainsi qu'aux start-up et entreprises qui innovent dans les domaines de la ville durable. À l'issue de l'appel à projets de la seconde tranche, la démarche a permis de porter à 31 le nombre de territoires bénéficiant du soutien financier du programme Ville de demain.

Un réseau d'acteurs pour la ville durable

La démarche ÉcoCité s'attache à tisser des liens entre les projets, les acteurs et les territoires. Les rencontres nationales ÉcoCité et Ville de demain visent à :

- ◆ favoriser le partage d'expérience ;
- ◆ diffuser les bonnes pratiques ;
- ◆ valoriser les projets les plus exemplaires aux niveaux national et international.

CONTACT
reseau.ecocite@developpement-durable.gouv.fr

